

## Le 23/06/24 : Cérémonies commémoratives du 79<sup>e</sup> anniversaire des combats de l'Authion :

### Rappel :

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, en avril 1945, le massif de l'Authion est défendu par la 34<sup>e</sup> Division allemande et des troupes de montagne retranchées dans un réseau de fortifications sur une série de buttes : le fort de la Forca, la redoute des Trois-Communes, l'ouvrage de Plan-Caval et le fort de Mille Fourches.

En Avril 1945, une bataille se déroula sur le site de l'AUTHION : C'était l'opération « CANARD »

Le 10 avril 1945, les unités françaises de la 1<sup>re</sup> division française libre (DFL), en particulier le bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique (BIMP) et les éléments mécanisés du 1<sup>er</sup> régiment de fusiliers marins, soutenus par l'artillerie et l'aviation, lancent l'assaut sur les positions allemandes par le sud. Après des combats difficiles, le fort de Mille Fourches tombe le 11 avril 1945, suivi du fort de la Forca et de l'ouvrage de Plan-Caval. Le 12 avril, enfin, la redoute des Trois-Communes est pris d'assaut par un char soutenu par cinq soldats volontaires. Au terme d'une ascension périlleuse, le caporal Césaire Le Mercier, un Breton appartenant au 1<sup>er</sup> bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique, pénètre seul dans l'ouvrage et en ressort avec 38 prisonniers. L'ensemble du front allemand s'effondre le 24 avril 1945.

Plusieurs centaines de soldats des deux camps ont laissé leur vie dans cette bataille (273 tués et 644 blessés), l'une des dernières sur le territoire français, qui ouvre le chemin des crêtes italiennes et permet aux troupes françaises de poursuivre vers le Piémont conformément aux ordres du général de Gaulle.

La 1<sup>ère</sup> Division Française Libre

<https://www.youtube.com/watch?v=YkplGb8Fkuw>



## 79<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DES COMBATS DE L'AUTHION



FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE MARINS ET MARINS ANCIENS COMBATTANTS

## — INVITATION —

**Christian ESTROSI**

Maire de Nice, Président de la Métropole  
Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Marie-Hélène CHÂTEL**

Déléguée "Mémoire de la 1<sup>ère</sup> DFL"

**Jean-Jacques DON MARINO**

Président de l'AMMAC de Nice



AFMC-PACA  
Philippe RAGAIN  
Président



1<sup>ère</sup> D.F.L.  
Marie Hélène CHATEL  
Déléguée mémoire 1<sup>ère</sup> D.F.L.



AMMAC-NICE  
Jean Jacques DON MARINO  
Président



ADTM06  
L.C® Gilles LECUYER  
Président

et

ont le plaisir de vous convier au circuit d'hommage aux Combattants tombés lors de ces combats

les Associations Patriotiques, d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre

vous prient de bien vouloir assister aux

## CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 79<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES COMBATS DE L'AUTHION

**LE DIMANCHE 23 JUN 2024**

10h00 : CABANES-VIEILLES. Dépôt de gerbe prise de parole à suivre,  
MONUMENT DE LA FAMMAC. Dépôt de gerbe, prise de parole  
STELE DES TROUPES DE MARINE ET DU PACIFIQUE. Dépôt de gerbe

Participation de la préparation militaire Marine Amiral PONCHARDIER & de la Garde Municipale de la ville de NICE



Fédération des associations de marins et marins anciens combattants  
Délégation départementale des Alpes-Maritimes  
Jean-Yves ROGER  
Les Sureaux A – 90 avenue Franklin Roosevelt 06110 Le Cannet  
Tél : 06 12 78 31 74 Email : jeanyvesroger20@gmail.com

La cérémonie a été présidée par le président de l'AMMAC de Nice, Jean-Jacques DON MARINO, avec le soutien de la ville de Nice.

Avec la participation de

Jean-Yves ROGER Président de l'AMMAC de Cannes, Pays de Lérins et délégué départemental de la FAMMAC,

Marie-Hélène CHATEL, déléguée « Mémoire de la 1er DFL »,

Gaëlle FRONTONI, vice-présidente du conseil départemental des Alpes-Maritimes,

Christian ESTROSI, Maire de Nice, Président de la Métropole, Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, représenté par le Colonel Marie-Christine FIX, Déléguée au Monde combattant, au lien Armée-Nation et au Service national universel et déléguée départemental de Fondation de la France Libre,

le Major Christian PELEAU, Délégué départemental de l'ANFMC l'Association Nationale des Fusilier Marins Commando,

Alain VALOT Président de UNC de Nice,

CC ® Benoit NELATON, DRIMM-06,

CV (H) Alain MORETTI, Président du comité de Villefranche-sur-Mer, Vice-président de la section des Alpes-Maritimes de la Société des Membres de la Légion d'Honneur,

Participation de la garde d'honneur de PMM de Nice sous les ordres du PM® Ludo GALLI

Présences 10 porte-Drapeaux, ainsi de René BONNEFOI le porte-drapeau fédéral de la FAMMAC.

La Garde Municipal sous les ordres du Commandant Romain MUSSAUT, (Musique des pompiers de Nice)

Associations et AMMAC représentées :

Jean-Yves ROGER, président de l'AMMAC de Cannes Pays de Lérins,

Bruno MIGNARD, président de l'AMMAC de Mandelieu la Napoule (section de Cannes),

Christophe DIGNAD-LABORDE, président de l'AMMAC de Grasse,

Jean-Jacques DON MARINO, président de l'AMMAC de Nice et de Cros de Cagnes,

Désiré ENARD, président de l'AMMAC de Menton,

Claude BRIDON, vice-Président de l'AGASM section Pégase de Nice et le la FNOM,

Richard BOUE, président de l'Association des Anciens de la PMM,

Alain VALOT, président de l'UNC de Nice,

Éric PETITJEAN-HEBRARD, président de l'AMMAC de Golfe-Juan Vallauris et président de la Fédération Nationale de l'Ordre Nationale, du Mérité Maritimes AMA, représenté par Jean-Yves ROGER,

## **DÉBUT DE CÉRÉMONIE À 10h à**

**Circuit de mémoire de 3 dépôts de gerbe :**

### **CABANES-VIEILLES**

#### **Dépôt de 3 gerbes à Cabanes-Vieilles**

**Dépôt de gerbe de l'AMMAC FAMMAC** par Jean-Jacques DON MARINO, président de l'AMMAC de Nice, le CC ® Benoit NELATON, DRIMM 06 et Jean-Yves ROGER, Délégué départemental de la FAMMAC,

**Dépôt de gerbe de la ville de Nice**, par Marie-Christine FIX, Déléguée au Monde combattant, avec le Major Christian PELEAU, Délégué départemental de l'ANFMC l'Association Nationale des Fusilier Marins Commando

**Dépôt de gerbe du département** par Gaëlle FRONTONI, vice-présidente du conseil départemental des Alpes-Maritimes

Fédération des associations de marins et marins anciens combattants

Délégation départementale des Alpes-Maritimes

Jean-Yves ROGER

Les Sureaux A – 90 avenue Franklin Roosevelt 06110 Le Cannet

Tél : 06 12 78 31 74 Email : jeanyvesroger20@gmail.com



## **MONUMENT DE LA FAMMAC**

### **Dépôt de 4 gerbes au Monument de la FAMMAC**

**Dépôt de gerbe de l'AMMAC de Nice** par Jean-Jacques DON MARINO et le Major Christian PELEAU, Délégué départemental de l'ANFMC l'Association Nationale des Fusilier Marins Commando

**Dépôt de gerbe de la FAMMAC** par Jean-Yves ROGER Délégué départemental de la FAMMAC et le CV (H) Alain MORETTI, Président du comité de Villefranche-sur-Mer, Vice-président de la section des Alpes-Maritimes de la Société des Membres de la Légion d'Honneur,

**Dépôt de gerbe de la ville de Nice**, par Marie-Christine FIX, Déléguée au Monde combattant et Marie-Hélène CHATEL, déléguée « Mémoire de la 1er DFL »

**Dépôt de gerbe du département** par Gaëlle FRONTONI, vice-présidente du conseil départemental des Alpes-Maritimes

## **STELE DES TROUPES DE MARINE ET DU PACIFIQUE**

### **Dépôt de 2 gerbes à la Stèle des Troupe de Marine et du Pacifique**

**Dépôt de gerbe de la ville de Nice**, par Marie-Christine FIX, Déléguée au Monde combattant et Marie-Hélène CHATEL, déléguée « Mémoire de la 1er DFL »,

**Dépôt de gerbe du département** par Gaëlle FRONTONI, vice-présidente du conseil départemental des Alpes-Maritimes,

Un repas convivial a été organisé avec 49 participants au restaurant de l'Hôtel des trois Vallées à l'issue des cérémonies.

*Discours de Jean-Jacques Don Marino, président de l'AMMAC de Nice, à l'occasion de cette cérémonie :*

« Je vous parle au pied de ce monument dédié aux fusiliers marins que la FAMMAC (fédération des marins et marins anciens combattants) a érigé en 1962 en souvenir de leur sacrifice au sein de la première D.F.L. . L'AMMAC de Nice a la responsabilité de son entretien.

En avril 1945, l'Allemagne s'effondre, le Rhin est franchi et pourtant le Général de Gaulle, le 9 avril dans un discours prononcé à Nice déclare « *le vent de la victoire souffle maintenant sur les Alpes, sur nos Alpes, sur vos Alpes et va les dépasser* » ; Le lendemain l'assaut sur le massif de l'Authion était donné.

La raison de cette ultime bataille pour le Général est essentiellement politique. Il veut que la France puisse obtenir des gages pour être en position de force à la table des négociations entre alliés. Il compte bien faire entendre fermement sa voix.

En plus, le général de Gaulle, rancunier comme personne, ne pardonne pas aux Italiens leur coup de poignard dans le dos de 1940. « Un coup de poignard à un homme déjà à terre » dira notre ambassadeur à Rome Jean François PONCET. Il souhaite reprendre les « soi-disant » terrains de chasse du roi Victor Emmanuel II et rectifier la frontière.

Dans ses mémoires il donne les raisons de cette ultime offensive : « *Notre gouvernement avait depuis longtemps fixé ses intentions en ce qui concerne la frontière des Alpes. Nous entendons porter à la crête même du massif, la limite de notre territoire ce qui reviendrait à nous attribuer les quelques enclaves que les Italiens possédaient sur le versant français, auprès des cols. Nous voulions aussi incorporer les cantons naguère savoyards de Tende et de la Brigue. Peut-être en ferions-nous autant à Vintimille, suivant ce que souhaitaient les habitants* ».



Fédération des associations de marins et marins anciens combattants  
Délégation départementale des Alpes-Maritimes  
Jean-Yves ROGER  
Les Sureaux A – 90 avenue Franklin Roosevelt 06110 Le Cannet  
Tél : 06 12 78 31 74 Email : jeanyvesroger20@gmail.com

Naturellement nos alliés étaient absolument opposés à la modification des frontières de 1939 et le Général, comme lors de nombreuses décisions au cours de la guerre, de la libération de Paris à celle de Strasbourg, allait tenter de leur forcer la main. Il entend que les derniers bastions tenus par les Allemands en terre française soient libérés par des unités de la France Libre. Il souhaite prendre les alliés de vitesse et instaurer une administration française à Tende, la Brigue, Vintimille et pourquoi pas dans le val d'Aoste

Les marins sont présents, avec le 1<sup>er</sup> R.F.M. C'est l'unité blindée de reconnaissance de la 1<sup>ère</sup> D.F.L.. Elle est équipée de petits chars Stuart M3 dont l'action sera déterminante lors de l'attaque.

Son Chef, le capitaine de Corvette Roger BARBEROT, s'était échappé de la force X de l'amiral GODEFROY à Alexandrie en compagnie du lieutenant de vaisseau Honoré d'Estienne d'Orves et du futur amiral Patou. Il sera fait « compagnon de la libération » par décret du 7 mars 1941. Il fut le marin le plus décoré de France.

L'allant des hommes de l'escadron de chars STUART est admirable.

A la pointe des Trois Communes la Redoute résiste encore. Le lieutenant de Vaisseau De LAMOTHE DREUZY décide d'aller rendre visite à un « *ouvrage qui couronnait en nous narguant un piton dominant le site* ». Dépassant Plan Caval il fonce seul vers la redoute des trois communes. Le commandant BARBEROT voit le char gravir lentement la route raide et en lacets qui mène à la redoute. DREUZY ne répond pas aux appels radio. Enfin il arrive au fort. Tous s'attendent à le voir sauter sur une mine ou recevoir un coup de « panzerfaust ». Mais le char finit par s'emboîter en face de la poterne rejoint par un groupe de marsoins. Et alors la porte blindée s'ouvre, les allemands faisant passer par une meurtrière un mouchoir blanc au bout d'un fusil. Il redescend encadrant ses prisonniers qui marchent en colonne par deux et rejoint BARBEROT qui l'interroge sur les motifs de sa fugue « mais je croyais que tu m'avais dit de tout prendre le fort y compris ». BARBEROT lui répond avec humour « Je te nomme duc des Trois Communes en Alpes-Maritimes ».

Il a fait 40 prisonniers dont deux officiers. Il recevra la légion d'honneur pour cette belle action

Le 13 avril, Le même LAMOTHE DREUZY estime que l'avance des légionnaires est trop lente. Il part en avant. A BARBEROT qui lui demande sa position il répond « Je n'en sais rien je n'ai pas de carte ». A la baisse de Ventabren un coup de bazooka frôle son char. Il sort de sa tourelle pour mieux voir. Une rafale de pistolet mitrailleur lui entame le bras droit et la main gauche. Son aide conducteur, LE POLLES a le haut de son casque ouvert par une balle

Ce sont des braves de cette trempe que nous venons saluer aujourd'hui »

<https://www.flickr.com/photos/162872813@N04/albums/72177720318203586>

<https://www.flickr.com/photos/162872813@N04/albums/72177720318197900>

<https://www.flickr.com/photos/162872813@N04/albums/72177720318380773/>

